

ICOPE : agir précocement pour l'autonomie des personnes âgées

Formation présentielle de 2 jours (14 h) à destination des infirmiers, médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens (adjoint, titulaire)

Contexte

Développez vos compétences dans le repérage précoce des capacités intrinsèques avec la formation pluriprofessionnelle ICOPE, portée par l'OMS et inscrite dans le programme national de prévention de la perte d'autonomie.

Médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et pharmaciens y renforcent leurs pratiques coordonnées pour améliorer le parcours de la personne âgée à domicile.

Pratique et interactive, cette formation vous donne les clés pour agir en faveur du maintien de l'autonomie et du bien vieillir avec une rémunération possible !

Objectifs

- Décrire le cadre réglementaire et organisationnel du programme ICOPE
- Identifier les enjeux du programme ICOPE dans la prévention du déclin de la capacité intrinsèque et de la perte d'autonomie de la personne âgée
- Déployer le dépistage ICOPE – Step 1 auprès de la population cible afin de repérer précocement les fragilités
- Réaliser l'évaluation approfondie des capacités intrinsèques et fonctionnelles dans le cadre du suivi ICOPE – Step 2
- Mettre en œuvre l'entretien motivationnel dans le cadre du plan de soin personnalisé – Step 3
- Intégrer la coordination pluriprofessionnelle dans le suivi du plan de soins et parcours de santé – Steps 4 et 5

Compétences visées

- Être capable d'intégrer le programme ICOPE dans sa pratique professionnelle pour contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées
- Être capable de repérer précocement les fragilités en réalisant le dépistage et l'évaluation des capacités intrinsèques selon la démarche ICOPE
- Être capable de construire un plan de soins personnalisé en mobilisant l'entretien motivationnel et les interventions adaptées
- Être capable de coordonner le parcours de santé de la personne âgée en collaboration avec les professionnels impliqués

Programme détaillé de l'action de formation

- J1 – Matin
 - Vieillissement en bonne santé – OMS
 - Décennie du vieillissement 2021-2030
 - Programme ICOPE, expérimentation – Article 51, généralisation, législation
 - Loi Bien vieillir 2024
 - Définitions, épidémiologie
- J1 – Après-midi
 - Réalisation du Step 1
 - Interprétation des résultats
 - Outils numériques ICOPE
 - Orientation vers le Step 2
 - Gestion des alertes
 - Mise en situation
- J2 – Matin
 - Step 2 : Notion de fragilité, iatrogénie médicamenteuse, mobilité, dénutrition, troubles cognitifs, évaluation sociale et aidants, état psychologique, troubles auditifs, troubles visuels
 - Mise en situation
- J2 – Après-midi
 - Step 3 : entretien motivationnel
 - Step 4 et 5 : acteurs, participation

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes actives avec analyse de situations.
- Méthodes interrogatives avec sessions de questions/réponses.
- Vidéos et diaporamas actualisés, basés sur des références scientifiques en lien avec les pratiques professionnelles.
- Documentation scientifique et référencée.
- Réalisation d'une évaluation sur l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la qualité de la formation.